

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 8 septembre 2011**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce huitième jour du mois de septembre deux mille onze, à laquelle séance sont présents :

Présent(s) : Madame Mélissa Girard, Conseillère  
Monsieur Donat Tremblay, Conseiller  
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller  
Monsieur Rodrigue Gagnon, Conseiller

Absent(s) : Monsieur Dave Boivin, Conseiller  
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Jean-Claude Simard, il a été adopté ce qui suit :

**1 - PRIÈRE**

Jean-Claude Simard, Maire, fait la prière d'usage.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de quatre Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal tenu le 1<sup>er</sup> août 2011;
5. Rapport de l'inspecteur municipal;
6. Remboursement des billets pour le souper du Festival des pompiers de M. Jean –Claude Simard, M. Toby Jean, Mme Francine Simard, M. Jean-Guy Duchesne et M. Pierre Bergeron au montant de 15.00\$ chacun;
7. Finaliser l'entente avec M. Régis Girard concernant la rue de l'Église;
8. Intégrer le budget du comité des loisirs ainsi que le comité culturel à celui de la municipalité;
9. Paiement de la facture Vitrierie Roméo Côté concernant les vitres installées au Centre d'interprétation;

10. Demande de Mme Fernande G. St-Gelais;
11. Demande d'installation d'équipement qui nécessite une analyse de la part d'Hydro-Québec concernant la structure de soutènement;
12. Demande de M. Claude Tremblay et Mme Josette Dallaire;
13. Demande de Mme Édith Savard;
14. Subvention pour l'amélioration des chemins à vocation agricoles;
15. Achat d'un nouvel ordinateur;
16. Adoption du Nouveau regard sur la justice;
17. Demande de M. Serge Dufour;
18. Demande de l'Association bénévole de Charlevoix;
19. Renflouement de la petite caisse;
20. Demande des pompiers volontaires;
21. Inscription de M. Serge Dufour et Mme Marcelle Pedneault;
22. Demande de Mme Linda Tremblay;
23. Réclamation à Hydro Québec;
24. Invitation de la part du SADC de Charlevoix;
25. Varia;
  - a)
26. Correspondance;
27. Comptes à ratifier d'août 2011;
28. Comptes à payer d'août 2011;
29. Salaires du mois d'août 2011;
30. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
31. Période de questions allouée aux contribuables;
32. Levée de l'assemblée.

#### RÉSOLUTION 2011-09-1564

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par monsieur le maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> AOÛT 2011**

#### RÉSOLUTION 2011-09-1565

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er août 2011 soit, par la présente, adopté tels que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

#### **5 – RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Monsieur Stéphane Boudreault, l'inspecteur municipal est absent.

#### **6 – REMBOURSEMENT DES BILLETS POUR LE SOUPER DU FESTIVAL DES POMPIERS**

#### RÉSOLUTION 2011-09-1566

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Que la Municipalité rembourse M. Jean-Claude Simard (Maire), M. Toby Jean (pompiers), Mme Francine Simard (pompière), M. Jean-Guy Duchesne (pompiers) et M. Pierre Bergeron (chef pompiers) les billets pour le souper du Festival des pompiers au montant de 15.00\$ chacun.

#### **7 – FINALISER L'ENTENTE DE M. RÉGIS GIRARD**

##### **RÉSOLUTION 2011-09-1567**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts corrige la résolution #95-06-110, afin de biffer le nom de Mme Nicole Williams à tous les endroits qu'il apparaît dans cette dite résolution parce qu'elle n'est plus copropriétaire avec M. Régis Girard. Cela afin que la notaire Lise Robitaille finalise les actes reliés à la rue de l'Église (Place du versant actuellement).

#### **8 – INTÉGRER LE BUDGET DU COMITÉ DES LOISIRS AINSI QUE LE COMITÉ CULTUREL À CELUI DE LA MUNICIPALITÉ**

Ce point a été remis à l'ajournement qui aura lieu le 23 septembre 2011 à 13 heures.

#### **9 – PAIEMENT DE LA FACTURE DE VITRERIE ROMÉO CÔTÉ**

##### **RÉSOLUTION 2011-09-1568**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu un état de compte de la Vitrierie Roméo Côté au montant de 170.89 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE cette facture concerne des vitres installées au Centre d'interprétation;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De payer la facture à Vitrierie Roméo Côté au montant de 170.89 \$ taxes incluses.

#### **10 – DEMANDE DE MME FERNANDE G. ST-GELAIS**

##### **RÉSOLUTION 2011-09-1569**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre de Mme Fernande G. St-Gelais le 11 août dernier;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la Municipalité de lui fournir un voyage de sel (soit 28 tonnes à 89.00\$ la tonne) afin d'être en mesure d'épandre du sel sur le réseau routier à risque tel que les pentes abruptes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devra en assumer les frais et que ceux-ci s'élèvent à 2 492.00 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le transport est assumé par l'entrepreneur;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la demande de Mme Fernande G. St-Gelais pour un montant total de 2492.00\$ plus les taxes applicables;

**11 – DEMANDE D'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT QUI NECESSITE UNE ANALYSE DE LA PART D'HYDRO QUÉBEC CONCERNANT LA STRUCTURE DE SOUTÈNEMENT**

**RÉSOLUTION 2011-09-1570**

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour les frais de gestion de dossier sont de 116.00\$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour l'analyse de la structure qui nécessite de l'ingénierie de la part d'Hydro Québec sont de 800.00\$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devra aussi payer tous les autres frais encourus pour la réalisation des travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'installer l'équipement pour la structure de soutènement au montant de 116.00 \$ et de 800.00 \$ plus les taxes applicables.

**12 – DEMANDE DE M. CLAUDE TREMBLAY ET MME JOSETTE DALLAIRE**

**RÉSOLUTION 2011-09-1571**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre de M. Claude Tremblay et Mme Josette Dallaire en août dernier;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a pour but de faire relier leur résidence au réseau d'aqueduc et d'égout et ce, au terrain situé au 65, rue Principale;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la demande de M. Claude Tremblay et Mme Josette Dallaire en reliant leur résidence au réseau d'aqueduc et d'égout.

**13 – DEMANDE DE MME ÉDITH SAVARD**

**RÉSOLUTION 2011-09-1572**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre de Mme Édith Savard en août dernier;

CONSIDÉRANT QUE cette a pour but de demander l'autorisation à la Municipalité d'installer une affiche publicitaire à l'entrée du rang Ste-Christine et ce, dans le but d'améliorer la visibilité de son hébergement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu majoritairement des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser Mme Édith Savard à faire l'installation d'une affiche publicitaire à l'entrée du rang Ste-Christine par contre, cette dite affiche devra s'intégrer aux affiches déjà existantes sur place.

Le conseiller Joseph-Louis Girard se retire de cette décision pour cause de lien de parenté.

#### **14 – SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DES CHEMINS À VOCATION AGRICOLES**

##### **RÉSOLUTION 2011-09-1573**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre du Ministère des Transport le 8 août 2011;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but d'informer la Municipalité qu'elle dispose d'une subvention de 15 000.00\$ pour l'amélioration des chemins agricoles ainsi que les rues municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé à 5 entrepreneurs une liste de prix pour l'exécution desdits travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une seule liste de prix de Fernande G. St-Gelais;

CONSIDÉRANT QUE Fernande G. St-Gelais a répondu à notre demande de prix qui se détaille comme suit :

Poussière de pierre	2 voyages de 50 tonnes = 800.00 \$
Pierres ¾ NET	2 voyages de 50 tonnes = 954.00 \$
Pierres 0 ¾	24 voyages de 15 tonnes = 4860.00\$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De procéder aux travaux des dites rues par Fernande G. St-Gelais.

#### **15 – ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR LE POSTE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

##### **RÉSOLUTION 2011-09-1574**

CONSIDÉRANT QUE le disque dur de l'ordinateur de la directrice adjointe était défectueux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des prix à 2 firmes spécialisées différentes;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'acheter un nouvel ordinateur au montant de 697.49 \$ plus les taxes applicables à la firme SDD Charlevoix.

## **16 – ADOPTION DU NOUVEAU REGARD SUR LA JUSTICE**

### **RÉSOLUTION 2011-09-1575**

CONSIDÉRANT QUE face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche que voient en ces questions principalement en tort à des personnes et à des relations;

CONSIDÉRANT QUE les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilité et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement.

CONSIDÉRANT QUE le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « **Nouveau regard sur la justice** », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine.

PAR CONSÉQUENT, je, Joseph-Louis Girard, proclame par la présente, la semaine du 13 au 20 novembre 2011, Semaine de la justice réparatrice à Notre-Dame-des-Monts.

## **17 – DEMANDE DE M. SERGE DUFOUR**

### **RÉSOLUTION 2011-09-1576**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre de M. Serge Dufour concernant ses vacances;

CONSIDÉRANT QUE sa demande se résume comme suit : la semaine du 2 au 8 octobre 2011, la semaine du 9 au 15 octobre 2011 ainsi que la semaine du 13 au 19 novembre 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter les deux semaines suivantes : du 2 au 8 octobre 2011 et celle du 9 au 15 octobre 2011. Par contre, la semaine du 13 au 19 novembre 2011 est refusée parce que M. Jérôme Dufour ne sera plus à l'emploi à ce moment précis. Concernant la semaine du 13 au 19 novembre 2011, une étude sera effectuée afin de vérifier s'il y a la possibilité d'ajouter cette semaine à celles déjà autorisées et ce, avant le départ de M. Jérôme Dufour.

## **18 – DEMANDE DE L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DE CHARLEVOIX**

### **RÉSOLUTION 2011-09-1577**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre de l'Association bénévole de Charlevoix le 7 septembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE l'association bénévole a constaté au cours des dernières années, une augmentation considérable des demandes de nos aînés pour le service de popote-roulante;

CONSIDÉRANT QUE ce service n'est pas disponible dans la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT QUE l'association bénévole de Charlevoix désire présentée ce projet au Ministère des aînés;

CONSIDÉRANT QUE qu'il demande à la Municipalité une lettre d'appui à leur projet;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De produire et de faire parvenir une lettre d'appui à l'Association bénévole de Charlevoix concernant le service de popote-roulante.

### **19 – RENFLOUEMENT DE LA PETITE CAISSE**

#### **RÉSOLUTION 2011-09-1578**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 154,32 \$ afin de revenir au montant initial de 200,00\$ ayant reçu une copie de pièces justificatives des dépenses effectuées.

### **20 – DEMANDE DES POMPIERS VOLONTAIRES**

#### **RÉSOLUTION 2011-09-1579**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre de la part des pompiers volontaires le 8 septembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la Municipalité d'acheter les équipements suivants :

1 Bonbonne d'air pour appareil respiratoire inutilisable, hors norme	280,00 \$
4 Cônes de sécurité à 25,00\$/ chacun	100,00 \$
5 Dossards pour la sécurité à 40,00\$/ chacun	200,00 \$

**TOTAL** **580,00\$**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter la demande des pompiers.

### **21 – INSCRIPTION DE M. SERGE DUFOUR ET MME MARCELLE PEDNEAULT À UNE FORMATION SUR LA CSST**

#### **RÉSOLUTION 2011-09-1580**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la visite de Mme Mélanie Dufour le 8 septembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE Mme Dufour a invité Mme Marcelle Pedneault et M. Serge Dufour, au montant de 35.00\$ par personne, à une journée de formation qui aura lieu le 19 octobre 2011 à Baie-St-Paul;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire Mme Marcelle Pedneault et M. Serge Dufour à cette formation qui aura lieu le 19 octobre prochain.

## **22 – DEMANDE DE MME LINDA TREMBLAY**

### **RÉSOLUTION 2011-09-1581**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre de Mme Linda Tremblay le 8 septembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la Municipalité l'autorisation d'installer un ponceau d'une longueur de 40 pieds;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser l'installation d'un ponceau d'une longueur de 40 pieds, par contre, Mme Linda Tremblay devra installer un trou d'homme entre les deux ponceaux de 20 pieds.

## **23 – RÉCLAMATION À HYDRO QUÉBEC**

Ce point a été remis à l'ajournement qui aura lieu le 23 septembre 2011 à 13 heures.

## **24 – INVITATION DE LA PART DU SADC DE CHARLEVOIX**

### **RÉSOLUTION 2011-09-1582**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une lettre de la part du SADC de Charlevoix le 8 septembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but d'inviter 2 personnes à leur souper bénéfice qui aura lieu le 10 novembre 2011 au Fairmont le Manoir Richelieu au montant de 100.00\$ par billet;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser l'invitation de la SADC par manque de disponibilité.

## **25 – VARIA**

**A)**

## **26 – CORRESPONDANCE**

### **RÉSOLUTION 2011-09-1583**

- Invitation de la Mini-Séduction.
- Carte de remerciement de la part de Mme Meggie Savard.
- Invitation de la maison de la famille à un tournoi de golf tenu le 18 septembre prochain.
- Lettre de M. Henri Aimé et M. Christian Tremblay.

PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu :

QUE la correspondance ci-haut mentionnée, soit et est, par la présente adoptée par le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

### **27 – COMPTE À RATIFIER D’AOÛT 2011**

#### **RÉSOLUTION 2011-09-1584**

Attendu que la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Aqueduc :	29.16	\$
Fonds d’administration :	3 630.50	\$
Total :	3 659.66	\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donat Tremblay et résolu :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 717, 718, 719, 720, 722, 723, 728, 729.

### **28 – COMPTES À PAYER D’AOÛT 2011**

#### **RÉSOLUTION 2011-09-1585**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l’analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d’août 2011 au montant de 66 235.35 \$;

Fonds d’administration :	66 235.35	\$
Total :	66 235.35	\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mélissa Girard et résolu :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d’août 2011 au montant de 66 235.35\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 66 235.35\$;

QUE cette liste remplit l’obligation de l’article 7.3 du règlement numéro 225-08.

## **29 - SALAIRES DU MOIS D'AOÛT 2011**

### **RÉSOLUTION 2011-09-1586**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'août 2011 au montant de 15 921.02 \$ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu;

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d'août 2011 au montant de 15 921.02 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 714, 721, 724, 725, 726, 727, 730, 731, 732.

## **30 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

## **31 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

## **32 – AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION 2011-09-1587**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit ajournée le 23 septembre 2011 à 13 heures. Il est 20 heures 05

---

Jean-Claude Simard,  
Maire

---

Marcelle Pedneault,  
Directrice générale par intérim